



**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE 11 JUIN 2019**

APPEL NOMINAL :

Présidence :	L. Collard (départ 19 h) D.M. Chartrand (à compter de 19 h 11)
Membres :	L. Benoit-Léger, G. Fournier, M. Godbout, R. Laforest, J. Marcil, R. Muse, S. Ouled Ali, C. Stitt et P. Tessier
Élèves conseillères scolaires :	J. Running (absente) et Y. Zemni (arrivée à 18 h 50)
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière :	É. Dumont
Personnel administratif :	A.H. Aïdouni, C.C. Bouchard, J.P. Dufour, T. Gray, F. Laperle, A. Mahoney, M. Routhier Boudreau, D. Ryan et S. Vachon
Secrétaire de séance :	S. Houde
Absence motivée :	M. Roy
Invitée :	D. Vielleuse, direction, Service éducatif – volet PAL É. Barrette, gestionnaire en animation culturelle

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente déclare la réunion ouverte à 18 h 00.

1.1 Déclaration de conflits d'intérêts

Sans objet

1.2 Absences autorisées

Résolution 83-19

Le conseiller Tessier, appuyé par la conseillère Godbout, propose

**QUE soit autorisée l'absence du conseiller Roy de la réunion ordinaire
du Conseil du 11 juin 2019.**

Adopté

2. Séance du Comité plénier à huis clos

Résolution 84-19

La conseillère Benoit-Léger, appuyée par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE le Conseil se constitue en séance du Comité plénier à huis clos à 18 h 01.

Adopté

Les membres reprennent les délibérations en réunion publique à 19 h 11 et le président d'assemblée procède à la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone.

3. Questions de l'assistance

Sans objet

4. Audition et réception des délégations

Sans objet

5. Audition et réception des présentations

5.1. Politique d'aménagement linguistique et culturelle : impact de l'animation culturelle dans nos écoles

Le président d'assemblée invite le surintendant Bouchard à présenter Mme Dominique Vielleuse et M. Éric Barrette qui présentent un survol des activités offertes aux élèves du CEPEO dans le cadre de la Politique d'aménagement linguistique et culturelle. L'impact de l'animation culturelle est remarquable auprès des élèves qui développent un sentiment d'appartenance à la francophonie, à leur culture et à leur école.

Un projet de recherche, dirigé par Mme Danielle Patry, PhD, Consultante en recherche et évaluation de programme, aura lieu au courant de la prochaine année scolaire : *2019-2020 Mesure d'impact*. Un rapport portant sur les résultats d'impacts sera présenté en temps opportun.

Il est précisé que l'équipe œuvre principalement au sein des écoles secondaires et appuie de façon ponctuelle les écoles élémentaires dans la perspective de créer des liens entre les écoles nourricières et l'école secondaire. Les visées de l'équipe des animateurs culturels sont le développement du leadership francophone, le sentiment d'appartenance à la communauté francophone et la rétention des élèves.

L'élève conseillère Zemni affirme que l'animatrice culturelle à l'é.s.p. Gisèle-Lalonde est une personne ressource précieuse pour les élèves et remercie le Conseil d'avoir mis en place une équipe d'animation culturelle.

Le président d'assemblée remercie l'équipe d'animation culturelle au nom des élèves et du Conseil pour la présentation, mais surtout pour leur travail auprès des élèves.

Résolution 85-19

La conseillère Benoit-Léger, appuyée par la conseillère Laforest, propose

QUE soit reçue la présentation portant sur la Politique d'aménagement linguistique et culturelle : impact de l'animation culturelle dans nos écoles.

Adopté

6. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 86-19

La conseillère Godbout, appuyée par la conseillère Marcil, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Conseil du 11 juin 2019.

Adopté

7. Étude des questions pour décisions et rapports des comités

7.1. Rapport du Comité plénier à huis clos, le 11 juin 2019

Résolution 87-19

La conseillère Benoit-Léger, appuyée par la conseillère Stitt, propose

QUE soit informé le *Catholic District School Board of Eastern Ontario* que le CEPEO n'a pas l'intention d'acquérir les deux (2) propriétés mises en disponibilité, soient *St. Matthew Catholic Secondary School* et le *Cornwall Regional Office*, à Cornwall.

Adopté

7.2. Budget équilibré 2019-2020

Le président d'assemblée, à la demande de la directrice de l'éducation, invite le surintendant des affaires et la directrice du Service des finances à présenter le rapport. Mme Ryan présente le budget 2019-2020 et répond aux questions des membres. Elle note que certaines subventions externes n'ont pas encore été renouvelées, ce qui occasionnera des ajustements budgétaires conséquents.

Une discussion prend place suite à un questionnement de la conseillère Ouled Ali concernant les mesures mises en place pour subvenir aux besoins causés par la surpopulation dans certaines écoles. La gestion indique que des fonds prévus aux réserves sont attribués ponctuellement selon les priorités du Conseil.

Le président d'assemblée précise que le Conseil ne peut refuser d'élèves qui désirent s'inscrire dans les écoles du CEPEO. Afin de subvenir aux besoins créés par la croissance, plusieurs options existent dont une pression politique constante des parents envers le gouvernement provincial, la collaboration entre conseils scolaires, l'achat de services et l'ajout de portatives.

Le président d'assemblée et le surintendant des affaires remercient et félicitent l'équipe du Service des finances pour le travail remarquable accompli dans ce dossier.

Résolution 88-19

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Benoit-Léger, propose

QUE soit reçu le rapport FIN19-15 portant sur le budget pour l'année scolaire 2019-2020.

QUE soit approuvé le budget équilibré 2019-2020 au montant de 271 511 977 \$.

Adopté

8. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

Sans objet

9. Avis de propositions et dépôt des questions des membres

9.1. Bénévolat politique

La conseillère Laforest note qu'elle s'inquiète suite à la lecture du gabarit de réponses aux questions des membres. Elle suggère de réviser les directives en question afin que le Conseil amende les critères portant sur le bénévolat politique.

La directrice de l'éducation propose que la gestion étudie les critères en place dans d'autres conseils scolaires, procède à la révision des directives et présente un rapport de mise à jour en octobre 2019.

9.2. Manuels en anglais de l'IB

Suite à la lecture des réponses aux questions des membres, l'élève conseillère Zemni s'informe pour savoir s'il y aurait des possibilités d'appuyer le personnel de l'IB qui doit investir beaucoup de temps à la traduction de matériel anglophone. La directrice de l'éducation cède la parole au surintendant Bouchard qui annonce avoir reçu confirmation qu'il sera possible pour les écoles offrant le programme IB et ce, dès la rentrée scolaire 2019, d'offrir aux élèves un accès gratuit en ligne à des manuels avec l'option de traduction en français.

10. Rapports d'information

10.1. Sommaire des consultations et prochaines étapes pour le plan stratégique 2020-2025

Le président d'assemblée invite la directrice de l'éducation à présenter le rapport. Un rapport portant sur les résultats finaux des consultations sera présenté au Conseil en décembre 2020.

Résolution 89-19

La conseillère Stitt, appuyée par le conseiller Tessier, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-36 portant sur le sommaire des consultations menées et des prochaines étapes pour le plan stratégique 2020-2025.

Adopté

10.2. De la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

Sans objet

10.3. De la présidence

Sans objet

10.4. De la vice-présidence

Sans objet

10.5. Des élèves conseillères scolaires

Sans objet

10.6. Des membres

La conseillère Marcil remercie l'adjointe exécutive à la direction de l'Éducation et le personnel du Service des communications qui ont assuré les suivis nécessaires à l'ajout et la mise à jour des logos des écoles sur le mur de la salle du Conseil.

10.7. ACEPO | FNCSF

Le conseiller Chartrand souligne la tenue du *Lobby Day* de l'ACEPO le 29 mai dernier et note que l'événement a été un succès.

11. Retour en comité plénier s'il y a lieu

Sans objet

12. Levée de la réunion

Résolution 90-19

La conseillère Marcil, appuyée par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit levée la réunion extraordinaire du Conseil du 11 juin 2019 à 20 h 53.

Adopté

Le président d'assemblée,



Denis M. Chartrand

**Renvoi : Réunion ordinaire du Conseil
le 25 juin 2019**